

Synthèse de l'affectation du territoire public de la région des Laurentides

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-01	Mine de graphite Lac-des-Îles	Simple	6,53	Utiliser exclusivement la zone à des fins d'exploitation minière.	Utilisation spécifique	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les pratiques de gestion des ressources minières et du territoire de manière à maintenir les activités forestières et agricoles.
15-02	Érablière d'Amherst	Simple	5,46	Utiliser prioritairement la zone à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les activités acéricoles.
15-03	Forêt d'enseignement et de recherche de Mousseau	Simple	35,70	Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières et dans les domaines connexes.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles aux activités de recherche et d'enseignement.
15-04	Centre touristique et éducatif des Laurentides	Simple	18,33	Utiliser prioritairement le territoire de la zone à des fins de loisirs récréatifs et éducatifs.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les pratiques de gestions des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles à la pratique des activités d'éducation, de loisirs et de récréation.
15-05	Projet de forêts d'expérimentation	Éclatée (4) ¹	1,24	Utiliser prioritairement les territoires de la zone pour la recherche et l'expérimentation en sciences forestières.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles aux activités de recherche et d'expérimentation.

¹ Le nombre entre parenthèses indique le nombre de sous-zones.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-06	Réservoir Mitchinamecus	Simple	117,35	Utiliser le territoire et les ressources de la zone tout en considérant l'utilisation du réservoir pour le laminage des crues.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à considérer l'exploitation énergétique du réservoir. • Adapter les interventions aux conditions essentielles de respect des modalités de conservation de la faune, de protection des SFI et de préservation du potentiel archéologique.
15-07	Réservoir Baskatong	Simple	231,57	Utiliser le territoire et les ressources de la zone afin de consolider le pôle de développement récréotouristique, tout en considérant l'utilisation du réservoir pour le laminage des crues.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à considérer l'exploitation hydroélectrique du réservoir. • Adapter les interventions aux conditions essentielles de respect des modalités de conservation de la faune et de protection des SFI et de préservation du potentiel archéologique.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-08	Réservoir du Poisson Blanc	Simple	140,69	Utiliser le territoire et les ressources de la zone afin d'en faire un pôle de développement récréotouristique, tout en considérant l'utilisation du réservoir pour le laminage des crues et la production hydroélectrique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à considérer l'exploitation hydroélectrique du réservoir. • Adapter les interventions aux conditions essentielles de respect des modalités de conservation de la faune.
15-09	Réservoir Kiamika	Simple	66,10	Utiliser le territoire et les ressources de la zone afin d'en faire un pôle de développement récréotouristique, tout en considérant l'utilisation du réservoir pour le laminage des crues.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à considérer l'exploitation hydroélectrique du réservoir. • Adapter les interventions aux conditions essentielles de respect des modalités de conservation de la faune et de protection des SFI.
15-10	Secteurs archéologiques	Éclatée (5)	24,25	Utiliser le territoire et les ressources tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine archéologique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestions des ressources et du territoire aux caractéristiques des secteurs archéologiques.
15-11	Zones à potentiel archéologique	Éclatée (12)	397,11	Utiliser le territoire et les ressources tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine archéologique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire aux caractéristiques de la zone archéologique sur une largeur de 100 m de part et d'autre du cours d'eau.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-12	Montagne des Pruches	Simple	5,13	Utiliser le territoire et les ressources de la montagne des Pruches en favorisant la mise en valeur des activités récréatives.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à maintenir le potentiel de mise en valeur des activités récréatives tout en maintenant la protection tant des paysages que des milieux sensibles.
15-13	Parc régional du Poisson Blanc	Simple	2,10	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur des activités récréatives.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à maintenir le potentiel de mise en valeur des activités récréatives.
15-14	Projet de parc régional de la montagne du Diable	Simple	32,46	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur des activités récréatives.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à maintenir le potentiel de mise en valeur des activités récréatives.
15-15	Projet de parc régional des Pays-d'en-Haut	Simple	21,24	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur des activités récréatives.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à maintenir le potentiel de mise en valeur des activités récréatives.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-16	Territoires fauniques structurés du nord des Laurentides	Éclatée (3)	6 415,83	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans une optique de mise en valeur et de conservation de ses ressources fauniques et de leurs habitats.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages dans les secteurs des équipements d'hébergement et de services et des lieux d'activités récréotouristiques. Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à assurer le respect des modalités de conservation et de mise en valeur de la faune et de ses habitats dont les SFI ainsi que la préservation du potentiel archéologique.
15-17	Pourvoires du nord de la région	Simple	488,34	Utiliser le territoire et les ressources dans une optique de mise en valeur et de conservation de ses ressources fauniques et de leurs habitats.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages dans les secteurs où se trouvent les équipements d'hébergement et de services et les lieux d'activités récréotouristiques. Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles au respect des modalités de mise en valeur et de conservation de la faune et de ses habitats.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-18	Nord-ouest du Baskatong	Simple	1 135,53	Utiliser le territoire et les ressources dans une optique de mise en valeur et de conservation de ses ressources fauniques et de leurs habitats.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages dans les secteurs où se trouvent les équipements d'hébergement et de services et des lieux d'activités récréotouristiques. Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles au respect des modalités de mise en valeur et de conservation de la faune et de ses habitats.
15-19	Territoire faunique structuré de la partie sud des Laurentides	Simple	843,13	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans une optique de mise en valeur et de conservation de ses ressources fauniques et de leurs habitats.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages dans les secteurs des équipements d'hébergement et de services et des lieux d'activités récréotouristiques. Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire afin d'assurer le respect des modalités de mise en valeur et de conservation de la faune et de ses habitats.

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-20	Pourvoirie Baroux	Simple	21,48	Utiliser le territoire et les ressources de la zone dans une optique de mise en valeur et de conservation de ses ressources fauniques et de leurs habitats.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages dans les secteurs des équipements d'hébergement et de services et des lieux d'activités récréotouristiques. Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à assurer le respect des modalités de mise en valeur et de conservation de la faune et de ses habitats.
15-21	Secteur nord de la Pourvoirie du Chevreuil Blanc	Simple	7,44	Utiliser le territoire et les ressources dans une optique de mise en valeur et de conservation de ses ressources fauniques et de leurs habitats.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages dans les secteurs des équipements d'hébergement et de services et les lieux d'activités récréotouristiques. Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à assurer le respect des modalités de mise en valeur et de conservation de la faune et de ses habitats.
15-22	Territoires libres	Éclatée (9)	3 787,71	Utiliser le territoire et les ressources de la zone à des fins de mise en valeur.	Utilisation multiple	<ul style="list-style-type: none"> Aucun
15-23	Héronnières	Éclatée (6)	7,086	Sauvegarder l'habitat du grand héron.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> Aucun

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-24	Colonies d'oiseaux	Éclatée (4)	0,004	Sauvegarder l'habitat des colonies d'oiseaux.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-25	Aires de concentration d'oiseaux aquatiques	Éclatée (7)	48,65	Sauvegarder l'habitat des oiseaux aquatiques.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-26	Habitats du rat musqué	Éclatée (8)	2,90	Sauvegarder l'habitat du rat musqué.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-27	Habitats du rat musqué et les aires de concentration d'oiseaux aquatiques	Éclatée (9)	7,63	Sauvegarder l'habitat du rat musqué et les aires de concentration des oiseaux aquatiques.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-28	Aires de confinement du cerf de Virginie	Éclatée (19)	493,97	Sauvegarder l'habitat du cerf de Virginie.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques de gestion des ressources et du territoire de manière à maintenir les conditions essentielles d'abri et d'alimentation du cerf de Virginie.
15-29	Lacs d'observation	Éclatée (5)	7,54	Sauvegarder les lacs d'observation pour l'interprétation des tendances causées par des phénomènes climatiques.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-30	Héronnières projetées	Éclatée (11)	11,11	Sauvegarder l'habitat du grand héron.	Protection projetée	• Aucun
15-31	Parcs nationaux	Éclatée (2)	723,870	Préserver le territoire de la zone représentatif de la région naturelle des Laurentides méridionales, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en le rendant accessible au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte	• Aucun
15-32	Réserves de biodiversité projetées	Éclatée (6)	302,566	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, tout en permettant l'accès au public principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	• Aucun
15-33	Partie de la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge	Simple	109,235	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce de la réserve aquatique projetée de la Vallée-de-la-Haute-Rouge, représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, ainsi que du milieu terrestre adjacent tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	• Aucun

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-35	Habitats floristiques	Éclatée (2)	0,593	Préserver l'habitat de l'espèce floristique, l'érablière à hêtre et à bouleau jaune, menacée de disparition.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-36	Écosystèmes forestiers exceptionnels (forêts rares, anciennes et refuges)	Éclatée (24)	17,720	Préserver les écosystèmes forestiers présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère ancien rare ou exceptionnel.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-37	Réserves écologiques	Éclatée (6)	11,537	Préserver intégralement un milieu naturel présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-38	Projets d'écosystèmes forestiers exceptionnels (forêts anciennes et rares)	Éclatée (8)	12,857	Préserver les écosystèmes forestiers présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère ancien, rare ou exceptionnel.	Protection stricte projetée	<ul style="list-style-type: none"> • Les usages existants se poursuivent en tout ou en partie, même après que la vocation soit affirmée, si ces activités n'interfèrent pas avec la vocation. •

N° de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	Orientation gouvernementale		
				Intention	Vocation	Objectif spécifique
15-40	Refuge faunique de Deux-Montagnes	Simple	0,051	Préserver l'intégrité de l'habitat faunique de Deux-Montagnes, dont l'importance est reconnue tant à l'échelle régionale que provinciale.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-41	Refuges biologiques	Éclatée (2)	3,320	Préserver une vieille forêt afin de contribuer au maintien de la biodiversité lui étant associée, et ce, en raison des attributs qui la caractérisent.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-34	Territoire d'intérêt Horst-du-Baskatong	Simple	69,30	Reporter l'affectation, en prévoyant des mesures provisoires de gestion.	Différée	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'attente d'arrêter l'affectation de la zone, gérer le territoire et les ressources de manière à maintenir l'intérêt d'y créer une aire protégée.
15-39	Projet d'échange de lots Laurentides-Outaouais	Simple	3,90	Report de la décision gouvernementale.	Différée	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
15-42	Partie hydrique du sud	Éclatée (3)	107,12	Reporter l'affectation	Différée	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les interventions envisagées sur ce territoire conviennent aux intervenants gouvernementaux concernés.

Répartition du territoire public régional des Laurentides selon les vocations

Vocations	Nombre de zones	Nombre de sous-zones	Superficie (km ²)	% du territoire public régional
Utilisation spécifique	1	0	6,53	0,04 %
Utilisation prioritaire	4	4	60,73	0,39 %
Utilisation multiple modulée	16	20	9 949,75	63,19 %
Utilisation multiple	1	9	3 787,71	24,06 %
Protection	8	69	578,89	3,68 %
Protection stricte	9	50	1 181,75	7,50 %
Affectation différée	3	3	180,32	1,14 %
Total	42	155	15 745,68	100,00 %